

MEMENTO

de l'étudiant
2017/2018





SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	3
Une offre de formation adossée à une recherche de pointe	3
Les composantes	4
Le fonctionnement de l'université	4
FAIRE SES PREMIERS PAS À L'UNIVERSITÉ	6
L'espace Accueil Information de la Communauté Université Grenoble Alpes	6
Du lycée à l'université	8
ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	10
L'organisation des études	10
Les inscriptions	12
Le travail universitaire et l'évaluation	12
L'intranet étudiant et les outils numériques	13
Les bibliothèques universitaires	15
Construire son parcours : orientation, stages, emploi	16
Étudier à l'étranger	20
Maîtriser une langue étrangère	22
La formation continue et l'apprentissage	24
Dates clefs de l'année universitaire	24
VIVRE SON QUOTIDIEN D'ÉTUDIANT	25
Les bourses et aides sociales	25
La santé	27
Le handicap	28
Le sport	29
Le sport de haut niveau	30
La vie culturelle	32
La vie associative	34
L'entrepreneuriat étudiant	35
Plan du campus	36

ÉTUDIANTES, ÉTUDIANTS, **BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES !**

Vous avez choisi l'Université Grenoble Alpes pour commencer ou poursuivre vos études supérieures sur l'un de ses campus à Grenoble ou Valence. Je tiens à vous souhaiter la bienvenue et à vous remercier d'avoir rejoint cette grande université de rang mondial. L'Université Grenoble Alpes offre à ses 45 000 étudiants tout l'éventail des disciplines universitaires : de la littérature à la physique des particules en passant par l'économie, la sociologie et la philosophie mais aussi l'ingénierie, les mathématiques, l'informatique, la médecine... Elle développe par ailleurs ses relations avec les autres établissements d'enseignement supérieur du site (Grenoble INP, Sciences Po Grenoble, GEM...) pour proposer des doubles diplômes et des cursus conjoints. De quoi construire des parcours de formation riches, adaptés à vos aspirations personnelles, facilitant les passerelles et les réorientations, et répondant aux besoins socio-économiques et culturels pour vous former à des métiers d'avenir.

Pour vous accompagner dans la réussite de votre parcours, l'Université Grenoble Alpes vous propose des formations fortement connectées à la recherche et aux enjeux de société, dispensées par 3 000 enseignants-chercheurs qui partagent leur temps entre l'enseignement et la recherche au sein de 24 composantes et de 80 labo-

ratoires. Si nos chercheurs innovent dans leurs travaux scientifiques, ils ont aussi à cœur de renouveler leurs pratiques pédagogiques pour s'adapter à vos usages, à vos attentes, et favoriser votre réussite.

Dans cet esprit, l'Université Grenoble Alpes est pionnière dans le domaine de la pédagogie inversée et dans l'utilisation des nouvelles technologies pour l'enseignement. Mais ces évolutions n'auront pas lieu sans vous : nous comptons sur votre implication active dans votre formation et sur les campus.

De nombreuses installations sportives et culturelles sont à votre disposition sur les campus. Que vous soyez sportif ou artiste de haut niveau (avec des cursus adaptés) ou simple pratiquant, nous comptons sur vous pour vous les approprier et déployer votre créativité. J'ai ici le plaisir d'introduire le «Mémento de l'étudiant», ce guide est réalisé pour vous par la direction de Orientation et de l'insertion professionnelle de notre établissement, un lieu ressource qui vous est ouvert tout au long de l'année.

Je vous adresse enfin, pour cette rentrée à l'Université Grenoble Alpes tous mes vœux d'épanouissement et de réussite !



LISE DUMASY,
Présidente
de l'Université
Grenoble Alpes

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

L'Université Grenoble Alpes est née le 1^{er} janvier 2016. Elle est issue de la fusion des trois universités grenobloises : l'université Joseph Fourier, l'université Pierre Mendès-France et l'université Stendhal.

Ce nouvel établissement a pour ambition d'être encore plus visible à l'international et ainsi d'attirer les meilleurs étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs.

UNE OFFRE DE FORMATION ADOSSÉE À UNE RECHERCHE DE POINTE

L'Université Grenoble Alpes propose un large éventail de formations, de la licence au doctorat, en lien étroit avec le milieu socio-professionnel pour favoriser l'insertion de ses étudiants. Elle leur offre la possibilité de construire et personnaliser leurs parcours, avec des passerelles permettant des réorientations à tous les niveaux. L'Université Grenoble Alpes est également un pôle de recherche majeur et s'appuie sur des laboratoires de recherche d'excellence pour développer des

formations de pointe dans des domaines d'avenir. L'enseignement universitaire est dispensé par les enseignants-chercheurs qui intègrent dans leur formation les derniers acquis de la recherche.

Son offre de formation se répartit en quatre grands domaines :

- Arts, lettres, langues ;
- Droit, économie, gestion ;
- Sciences humaines et sociales ;
- Sciences, technologies, santé.

QUELQUES CHIFFRES

- **45 000** étudiants
(5^e université de France en nombre d'étudiants)
- **5 500** personnels dont **3 000** enseignants et enseignants-chercheurs et **2 500** personnels administratifs et techniques
- **80** laboratoires repartis en **6** pôles de recherche
- **500 000 m²** de patrimoine sur **12** sites répartis sur 6 départements (Isère, Drôme, Ardèche, Savoie, Haute-Savoie et Hautes-Alpes)
- Un campus paysager de **175** hectares
- **24** composantes (unités de formation et de recherche, écoles ou instituts)

LES COMPOSANTES

L'Université Grenoble Alpes est organisée en 24 composantes : unités de formation et de recherche (UFR), écoles ou instituts.

Ces composantes regroupent des départements d'enseignement et des laboratoires de recherche

- Centre universitaire d'études françaises
- Département de la licence sciences et technologies
- Département Sciences Drôme Ardèche
- École polytechnique de l'Université Grenoble Alpes
- École supérieure du professorat et de l'éducation
- Faculté d'économie de Grenoble
- Faculté de droit de Grenoble
- Faculté de médecine
- Faculté de pharmacie
- Grenoble IAE
- Institut d'urbanisme de Grenoble (en cours de fusion avec l'IGA)
- Institut de géographie alpine (en cours de fusion avec l'IUG)
- Institut universitaire de technologie 1 de Grenoble
- Institut universitaire de technologie 2 de Grenoble
- Institut universitaire de technologie de Valence
- Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble
- UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- UFR Chimie et biologie
- UFR Informatique, mathématiques, mathématiques appliquées de Grenoble
- UFR Langage, lettres arts du spectacle, information et communication
- UFR Langues étrangères
- UFR Physique, ingénierie, terre, environnement, mécanique
- UFR Sciences de l'homme et de la société
- UFR Arts et sciences humaines

LE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ

LA PRÉSIDENTE

Le président de l'université est élu pour 4 ans par les membres du conseil d'administration.

Il assure la direction de l'établissement. Il est assisté par des conseils et commissions, des vice-présidents et des chargés de missions.



Présidente :
Lise Dumasy
presidence@univ-grenoble-alpes.fr

LE VICE-PRÉSIDENT ÉTUDIANT

Il est élu par le conseil académique pour deux ans. Il participe aux réunions de l'équipe de direction et aux différentes instances de l'Université. Il est également convié à toute commission où son opinion est requise. Il peut être associé à tout projet pour lequel il est nécessaire d'apporter un regard d'étudiant. Il joue le rôle de relais entre les instances de l'Université et les étudiants.



Vice-président étudiant :
Jonas Costagliola
vpe@univ-grenoble-alpes.fr

LES CONSEILS

Les grandes décisions et orientations politiques sont prises dans les conseils et commissions composés d'enseignants, de personnels administratifs et techniques et d'étudiants.

Le conseil d'administration (CA)

Il détermine la politique de l'université, vote le budget et approuve les comptes.

Le conseil académique (CAc)

Il est consulté sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur, sur la demande d'accréditation et sur le contrat d'établissement. Il propose un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap.

Il regroupe :

- La commission formation et vie universitaire (CFVU) : elle est notamment consultée sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, les demandes d'accréditation et les projets de nouvelles filières, l'évaluation des formations et enseignements. Elle prépare les mesures concernant : la réglementation des formations, l'orientation, le suivi et l'insertion professionnelle des étudiants, les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Elle est garante des libertés politiques et syndicales des étudiants.
- La commission recherche : elle répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche, elle fixe les règles de fonctionnement des laboratoires, elle est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

INFOS +

www.univ-grenoble-alpes.fr

> Université > Organisation

À SAVOIR

La Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) «Université Grenoble Alpes» est la structure qui fédère les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche de l'académie de Grenoble dont le périmètre s'étend sur l'ensemble du sillon alpin de Valence à Annecy.

Les établissements membres sont : l'Université Grenoble Alpes, Grenoble INP, le CNRS, l'INRIA. Les établissements associés sont : l'Université Savoie Mont-Blanc, Sciences Po Grenoble, l'ENSAG, le CEA.

FAIRE SES PREMIERS PAS À L'UNIVERSITÉ

L'ESPACE ACCUEIL INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Vous êtes nouvel étudiant à l'Université Grenoble Alpes et vous avez besoin d'informations et de conseils pour vous installer ? Vous voulez découvrir la ville et la vie d'étudiant à Grenoble ?

L'espace Accueil Information de la Communauté Université Grenoble Alpes est le premier lieu d'accueil et d'information pour tout nouvel étudiant arrivant à Grenoble. Situé au cœur du campus et ouvert toute l'année, il offre de nombreux services :

- accueil, information et aiguillage vers le bon interlocuteur,
- accompagnement aux démarches d'installation,
- informations pratiques et administratives sur la vie à Grenoble,
- vie associative et culturelle,
- postes internet en libre accès.

Il propose également un dispositif d'accueil spécifique pour les étudiants étrangers.

ESPACE ACCUEIL INFORMATION

1025, avenue centrale - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tram B et C, arrêt Bibliothèque universitaire

Ouverture du lundi au vendredi,
de 9h à 17h (18h en septembre)

accueil@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 56 52 85 22

INFOS +
etu.univ-grenoble-alpes.fr

ÉTUDIER EN DRÔME-ARDÈCHE

Le portail de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante en Drôme-Ardèche

Identifier l'offre des formations supérieures en Drôme-Ardèche, trouver un logement, financer ses études, se déplacer, se soigner, se restaurer ou encore se divertir !

www.etudierendromeardeche.fr

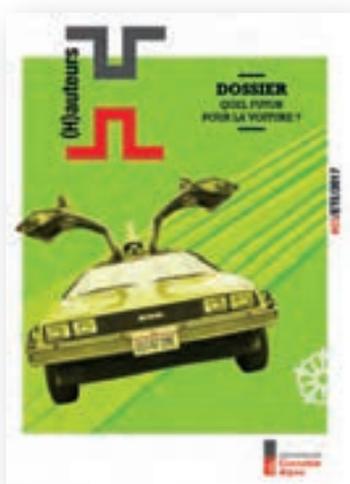
La Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche

9 place Latour-Maubourg - Valence

Lignes bus Cité 2 et 8, 9, 15, arrêt Latour-Maubourg

Gérée par l'Agence de développement universitaire Drôme Ardèche (ADUDA), elle regroupe :

- L'ADUDA
- Le CIO'SUP (Centre d'information et d'orientation de l'enseignement supérieur)
- Le Centre de santé jeunes
- La brasserie Latour-Maubourg du CROUS
- L'AVE (association valentinoise des étudiants) et son café associatif «Le Partiel»
- Inter'Val (association pour l'accueil et l'aide des étudiants étrangers de Valence)
- Focus (association culturelle étudiante de Valence)



À DÉCOUVRIR

(H)auteurs est le magazine de l'Université Grenoble Alpes et de ses partenaires.

Son objectif : relever le défi de la vulgarisation scientifique en s'adressant à un large public et en montrant au fil des pages que l'expertise universitaire grenobloise répond à des enjeux de société et que la recherche scientifique et l'innovation technologique accompagnent les évolutions sociales. Retrouvez également tous les articles du magazine sur la newsroom de l'Université Grenoble Alpes.

newsroom.univ-grenoble-alpes.fr

DU LYCÉE À L'UNIVERSITÉ

Quitter le lycée pour l'université, c'est un grand pas ! Voici un comparatif qui vous aidera à vous repérer / à comprendre / à bien vivre la transition d'un univers à l'autre.



L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

AU LYCÉE

Séries de bac et spécialités

3 ans : seconde, première, terminale

Par trimestres

Matières
Organisées en cours et travaux pratiques
Un enseignant par matière, le même en cours et en TP

30 à 40 élèves par classe,
Certains cours ou TP en demi-groupes

Environ 35 h de cours par semaine
Travail personnel : 5 à 10 h par semaine

À L'UNIVERSITÉ

Domaines de formation, mentions de licence, parcours

Licence : 3 ans de licence (L1, L2, L3) = Bac +3
Master : 2 ans de master (M1, M2) = Bac +5
Doctorat : 3 ans de doctorat (D) = Bac +8

Par semestres:

Premier semestre (S1) : septembre à janvier
Deuxième semestre (S2) : janvier/février à mai

Unité d'enseignements (UE)
Organisées en cours magistral (CM), travaux dirigés (TD) et/ou travaux pratiques (TP)
Plusieurs enseignants par UE et selon le type de cours (CM, TD et TP)

TD : 30 à 40 étudiants par groupe
CM en amphithéâtre : de 200 à 300 étudiants
TP : 15 étudiants maximum

21 à 25 h de cours par semaine
Travail personnel : 21 à 25 h par semaine
dont une partie en bibliothèque

L'ÉVALUATION

AU LYCÉE

Évaluation en continu

Passage d'une année sur l'autre : notes et avis du conseil de classe

Diplôme du baccalauréat : des épreuves en première et en terminale, oraux de rattrapage

À L'UNIVERSITÉ

Évaluation du semestre : contrôle continu et/ou examens en fin de semestre

Session de rattrapage en mai-juin
Obtention de l'année : moyenne des deux semestres supérieure ou égale à 10

Obtention du diplôme de licence par validation des 6 semestres

L'ENCADREMENT

AU LYCÉE

Professeurs du second degré

Professeur principal par année

Vie scolaire : CPE, assistant d'éducation

À L'UNIVERSITÉ

Enseignants, enseignants-chercheurs, doctorants

En L1 un enseignant référent
Un enseignant responsable par parcours et par mention

Secrétariat pédagogique : gestionnaire de scolarité

ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Vous êtes rattaché, selon votre inscription et le choix de votre cursus, à une composante. Dans votre composante, vos interlocuteurs privilégiés sont :

■ **le secrétariat pédagogique :**

il vous renseigne sur votre emploi du temps, vos programmes d'enseignement, le système de contrôle des connaissances, les dispenses de contrôle continu et les permanences des enseignants.

■ **les enseignants responsables de votre formation :**

ils vous accompagnent dans votre cursus en étant à votre écoute. Vous pouvez les rencontrer pendant leurs permanences.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

Les cursus proposés s'organisent autour de trois diplômes principaux : la licence, le master et le doctorat. Cette organisation, dite LMD, adoptée par tous les pays de l'union européenne, permet d'accroître la mobilité des étudiants.

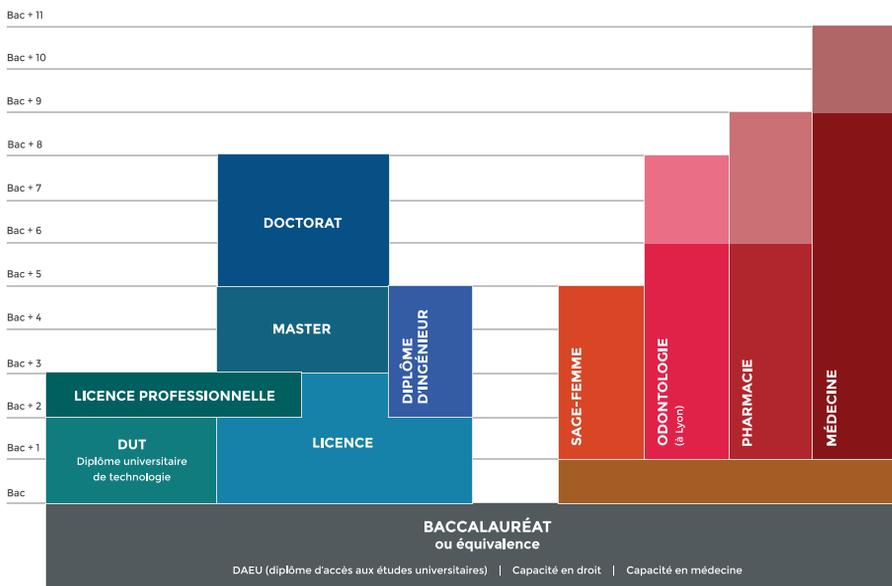
Le système des crédits permet de valider le travail et les acquis de l'étudiant (cours, TD, TP, travail personnel, stage, examens). La licence est validée par l'obtention de 180 crédits, le master par 120 crédits supplémentaires, et il faudra 180 crédits de plus pour valider le doctorat. Ces crédits sont transférables en France et en Europe ; ils sont capitalisables, donc définitivement acquis, quelle que soit la durée des études.

L'Université Grenoble Alpes propose également d'autres formations notamment des diplômes universitaires technologiques (DUT), des diplômes d'ingénieur, des diplômes de santé, un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), etc.

LES ÉCOLES DOCTORALES

Les écoles doctorales dépendent de la COMUE et proposent des thèses dans tous les domaines, à travers tout le sillon alpin.

Elles comptent **3 700** doctorants parmi lesquels **300** sont actuellement en co-tutelle avec une université étrangère.



QUELQUES CHIFFRES

- 16 DUT
- 29 mentions de licences générales
- 55 licences professionnelles
- 63 mentions de masters
- 10 diplômes de médecine/pharmacie
- 1 DAEU

Nombre d'étudiants inscrits en 2016-2017, tous domaines confondus : **46 335**

INFOS +

Le catalogue en ligne des formations de l'Université Grenoble Alpes : formations.univ-grenoble-alpes.fr

LES INSCRIPTIONS

Afin de vous inscrire complètement et définitivement à l'université, vous devez passer par deux étapes essentielles, indissociables et obligatoires.

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Elle se traduit par le paiement des droits universitaires et la délivrance de la carte d'étudiant. Vous pouvez vous inscrire dès le mois de juillet. Les inscriptions se déroulent en ligne. Vous venez ensuite retirer votre carte à l'université.

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Elle consiste à choisir et à s'inscrire aux enseignements de l'année d'études. Elle permet d'être affecté dans les groupes de travaux dirigés. L'inscription pédagogique ne peut être effectuée qu'une fois l'inscription administrative validée. Elle s'effectue en septembre en ligne ou auprès de votre secrétariat pédagogique / gestionnaire de scolarité.

LE TRAVAIL UNIVERSITAIRE ET L'ÉVALUATION

MODE DE TRAVAIL

L'année universitaire est divisée en deux semestres : le premier de septembre à début janvier et le second de mi-janvier à mai. Les cours sont organisés sous trois formes : les cours magistraux (CM) qui se déroulent pour la plupart en amphithéâtres ; les travaux dirigés (TD) où l'effectif des étudiants est réduit, et, dans certaines filières, des travaux pratiques (TP) ou ateliers. À l'université, le travail personnel à fournir est beaucoup plus important qu'au lycée. On compte, en moyenne, deux heures de travail personnel par heure de cours. À cet effet les bibliothèques sont à votre disposition.

SYSTEME D'ÉVALUATION ET EXAMENS

Le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu (dans les créneaux des cours) et/ ou en examen terminal (pendant les sessions d'examen).

Les sessions d'examens terminaux durent environ 15 jours, ils se déroulent à la fin du 1^{er} et 2^e semestre.

Une session de rattrapage des deux semestres se déroule en juin.

La convocation aux examens est collective, elle se fait par voie d'affichage et sur votre intranet étudiant, avec votre numéro d'étudiant.

Les résultats des examens sont affichés dans les secrétariats pédagogiques et sont consultables sur l'intranet en accès réservé grâce à votre identifiant et votre mot de passe. Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

PERMANENCE DES ENSEIGNANTS

Votre interlocuteur privilégié est le responsable pédagogique de votre formation. Vous pouvez rencontrer vos responsables pédagogiques et vos enseignants au cours de leurs heures de permanences hebdomadaires, affichées sur leurs portes de bureau, ou prendre rendez-vous en les contactant via leurs adresses électroniques institutionnelles.

L'INTRANET ÉTUDIANT ET LES OUTILS NUMÉRIQUES

LEO : VOTRE INTRANET ÉTUDIANT

LEO est le point d'entrée unique qui permet à chaque étudiant d'accéder à l'ensemble des informations, ressources et services numériques mis à sa disposition par l'université et par sa composante : agenda, messagerie, emploi du temps, relevé de notes, plateformes pédagogiques, ressources documentaires, informations liées à la scolarité, l'orientation ou la vie étudiante...

À consulter quotidiennement, LEO constitue une mine d'informations pour vos études et votre vie à l'université. Vous pourrez y accéder que vous soyez sur le campus, chez vous ou à l'étranger !

leo.univ-grenoble-alpes.fr

VOS IDENTIFIANTS

Pour accéder à votre intranet et aux services numériques de l'université, vous avez besoin d'un nom d'utilisateur (identifiant) et d'un mot de passe. Ils vous seront fournis avec votre carte d'étudiant. Vous avez ensuite 2 mois pour personnaliser votre mot de passe. C'est obligatoire et cela vous permettra de pouvoir le récupérer en cas de perte.

VOS RESSOURCES ET OUTILS

Messagerie électronique Université Grenoble Alpes

Votre adresse universitaire est en général de la forme : prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr

C'est l'unique adresse utilisée par les enseignants et l'administration pour vous transmettre des informations.

Pensez à :

- signer vos courriels pour être facilement identifié par votre interlocuteur : nom prénom, mais aussi année- filière, groupe, horaire de cours, etc.
- rediriger vos courriels sur votre adresse personnelle.

Emploi du temps en ligne

Vous pourrez consulter à tout moment votre emploi du temps, être informés rapidement des changements de salles, reports de cours...

Cours en ligne

Vous pourrez accéder à vos cours via les plateformes pédagogiques (Moodle, Chamilo et Alfresco...) et à la plateforme de formation en langues du service des langues.

PRUDENCE EST MÈRE DE SÛRETÉ...

- Ne prêtez jamais vos identifiants numériques
- Fermez votre session après avoir utilisé un ordinateur du libre-service
- Changez de mot de passe régulièrement

Si quelqu'un viole la charte avec vos identifiants (téléchargement illégal par exemple), c'est vous qui serez responsable et sanctionné (notamment privé d'accès aux ressources numériques de l'université).

Relevé de notes

Il est disponible dès la promulgation officielle des résultats du semestre, après jury.

Coffre-fort numérique

Digiposte est un coffre-fort numérique où seront stockés vos relevés de notes authentifiés par l'université, ainsi que tout document que vous voudriez garder en sécurité.

PAS D'ORDINATEUR ?

Vous disposez d'ordinateurs en libre-service sur les campus : dans les bibliothèques et d'autres salles réservées à cet usage.

Des offres d'achat à prix réduit sont possibles chez Dell :

www.portable-etudiant.com

Login : UGA

WIFI CAMPUS

Le wifi est accessible sur tout le campus, la connexion s'effectue avec vos identifiants numériques.

HELP ?

En cas de soucis techniques avec votre ordinateur (wifi, etc.), vos identifiants... n'hésitez pas à vous faire aider.

Des permanences d'assistance informatique se tiennent quotidiennement à différents endroits du campus, retrouvez lieux et horaires sur le portail :

services-numeriques.univ-grenoble-alpes.fr

Vous pouvez également contacter :

sos.etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 56 52 97 20



LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES (BU)

Tout au long de l'année, le réseau de bibliothèques universitaires du service interétablissement de la documentation (SID) de l'Université Grenoble Alpes et de Grenoble INP, vous accompagne dans vos études et recherches en mettant à votre disposition un large éventail de ressources documentaires et de services. Du livre papier au livre numérique, en passant par les revues électroniques, le réseau des bibliothèques couvre l'ensemble des champs disciplinaires de l'Université Grenoble Alpes.

- Sur le campus de Saint-Martin-d'Hères :
 - la BU Droit et Lettres (lettres, langues, sciences humaines, droit, économie, gestion)
 - la BU Sciences (sciences et technologies)
- Au cœur du Centre Hospitalier Universitaire, à La Tronche: la BU Médecine Pharmacie
- Dans quatre sites de l'académie de Grenoble, les BU Professorat Éducation : Bonneville, Chambéry, Grenoble, Valence
- Au sein de la Médiathèque publique et universitaire de la Communauté d'agglomération : la BU de Valence (Sciences humaines et Sciences exactes)

Les trois BU de Grenoble proposent une amplitude d'ouverture de 76h30 par semaine. Chaque étudiant peut y travailler jusqu'à 22h du lundi au jeudi, 20h le vendredi et 17h le samedi.

De très nombreux services sont proposés :

- salles de travail en groupe avec tableaux blancs et écrans de travail collaboratifs ;
- formations à la recherche documentaire ;
- ateliers pour vous aider dans vos études ;
- conférences, expositions, animations culturelles ;
- photocopies, impressions, scanners ;
- visioconférence
- prêt d'ordinateurs portables, de tablettes et de casques audio ;
- etc...

Les ressources documentaires proposées sont accessibles sur le web :

bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr

NOUVEAU !

Pour connaître le taux d'occupation des BU en temps réel, leurs horaires et réserver en ligne une salle de travail en groupe, téléchargez l'application gratuite Affluences

BU DROIT & LETTRES

1130, avenue centrale - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 82 61 42

BU SCIENCES

915, avenue centrale - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 51 42 84

BU MÉDECINE & PHARMACIE

Domaine de la Merci - La Tronche
Tél. 04 76 63 71 48

BU PROFESSORAT ÉDUCATION GRENOBLE

30, avenue Marcelin Berthelot - Grenoble
Tél. 04 56 52 07 88

BU VALENCE

Place Charles Huguenel - Valence
Tél. 04 75 79 23 85

ATTENTION !

Votre carte étudiant certifie votre inscription. Elle est indispensable pour utiliser les services des bibliothèques !

CONSTRUIRE SON PARCOURS : ORIENTATION, STAGES, EMPLOI

DES ESPACES DÉDIÉS À VOTRE ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Ouvert à tous les publics (étudiant, lycéen, adulte en reprise d'études...), l'Espace Orientation - Insertion Professionnelle vous accompagne dans vos projets et vous propose tout au long de l'année universitaire des actions pour s'orienter, construire son parcours, préciser ses idées sur le monde professionnel ou rechercher un stage.

Des conseillers vous reçoivent sans rendez-vous et vous accompagnent dans votre projet de formation, votre orientation et votre préparation à l'insertion professionnelle. Des permanences spécifiques, dédiées à l'insertion professionnelle : aide à la recherche de stage et à la rédaction de CV et lettre de motivation.

À votre disposition :

- des ressources documentaires sur les formations, les métiers, les secteurs d'activité, l'emploi et les stages,
- des ressources numériques et les logiciels d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle sur des postes informatiques en accès libre,
- des périodiques et des ouvrages spécialisés.

Vous pourrez participer à :

- des temps forts d'information sur les formations, les métiers, l'emploi,
- des ateliers « bilan » pour faire le point sur votre projet personnel et professionnel,
- des ateliers thématiques pour optimiser ses candidatures, sur la construction de votre projet et la recherche de stages ou d'emploi,
- des réunions d'information pour connaître les possibilités de changement de filière en 1^{re} année de licence et la réorientation.



ESPACE ORIENTATION - INSERTION PROFESSIONNELLE

1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-France

151, rue des universités - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères

Deux salles de documentation à votre disposition où vous pouvez être reçus sans rendez-vous.

Ouverture (et permanences téléphoniques) le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Permanences spécifiques « insertion professionnelle » (relecture de CV et lettres, préparation à l'entretien, aide à la recherche de stages...) : mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h

Hors des horaires d'ouverture, des accueils spécifiques, des ateliers dédiés à l'orientation et l'insertion professionnelle sont organisés.

Contact :

Domaines Arts, lettres, langues ; Droit, économie, gestion ; Sciences humaines et sociales

Tél. 04 76 82 55 45

Domaine Sciences, technologies, santé

Tél. 04 76 82 61 51

orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

À VALENCE : LE CIO'SUP

Le CIO'SUP, service interuniversitaire d'information et d'orientation dédié à l'enseignement supérieur en Drôme-Ardèche, vous accueille et vous accompagne pour toutes les étapes clés de votre parcours d'étudiant : choix des formations, réorientation, recherche de stages, recherche d'emploi, etc.

CIO'SUP / Maison de l'étudiant

11, place Latour Maubourg - Valence

ciosup2607@aduda.fr - Tél. 04 26 44 35 00



VOTRE CHOIX D'ÉTUDE PEUT ÉVOLUER

Si finalement votre filière ne vous convient pas, vous pouvez demander une réorientation à la fin du 1^{er} semestre et effectuer le 2nd semestre dans une autre licence. Vous pouvez également vous réorienter à l'issue de votre première année vers d'autres filières. Des réunions spécifiques sont organisées par l'espace Orientation et insertion professionnelle.

Module TREMPLEIN : une autre orientation

Le module TREMPLEIN s'adresse aux étudiants de première année de licence qui souhaitent quitter leur filière et s'orienter vers un DUT, un BTS, une école spécialisée ou une formation professionnelle, soit dans une formule à temps plein, soit en alternance. D'une durée de 4 semaines, ce module accompagne l'étudiant dans une réflexion approfondie sur son projet de formation :

- En déterminant ses centres d'intérêts,
- En repérant ses acquis (savoir, savoir-faire, savoir-être),
- En apprenant à mieux connaître l'entreprise et le monde professionnel,
- En évaluant ses besoins en formation,
- En rencontrant des professionnels au travers d'enquêtes.

Des réunions d'information sur le module TREMPLEIN sont organisées d'octobre à janvier de 12h30 à 13h30.

Pour s'inscrire dans le module, les étudiants doivent obligatoirement rencontrer une conseillère de l'Espace Orientation - Insertion Professionnelle.

Le module TREMPLEIN nécessite un engagement sur une durée de 4 semaines. 3 sessions sont organisées :

- Session 1 : lundi 13/11/2017
- Session 2 : lundi 15/01/2018
- Session 3 : lundi 29/01/2018

Contact :

Anne-Marie Jean
tremplin@univ-grenoble-alpes.fr
Tél. 04 76 82 57 19

UN ACCOMPAGNEMENT À LA DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

En complément de ce qui vous est proposé dans votre licence, vous pouvez choisir de réfléchir à vos projets, mettre à jour vos outils de candidature, vous initier à l'entrepreneuriat avec un large choix d'enseignements transversaux à choix (ETC).

Quelques ETC concernent plus particulièrement l'orientation et l'insertion professionnelle :

- Avenir : faire son bilan, construire ses projets
- Préparer sa candidature : CV, lettre de motivation, entretien
- Participer à une action associative, collective pour l'animation du territoire

Liste et descriptifs des ETC disponibles sur : formations.univ-grenoble-alpes.fr

CYCLE OUVREZ L'ŒIL

Un cycle autour de l'orientation et de l'insertion professionnelle qui vous donne l'opportunité de rencontrer des professionnels, de mieux préparer et valoriser vos candidatures ou encore de découvrir vos possibilités.

Au programme :

- des conférences (ex : l'alternance ou comment concilier ses études et sa vie professionnelle),
- des soirées métiers thématiques (ex : les métiers des langues et du numérique),
- des ateliers en petits groupes pour préparer ses candidatures pour une formation, un stage ou un emploi... (ex : rédiger son CV et sa lettre de motivation en français ou en anglais, se préparer à un entretien de recrutement).

PRÉPAREZ VOTRE ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Développez votre communication

Créez et valorisez vos candidatures : CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien... en participant aux différents ateliers proposés par l'Espace Orientation - Insertion Professionnelle.

- Se présenter en 3 min, trouver des contacts, développer un réseau professionnel ;
- Rédiger son CV, sa lettre de motivation ;
- Adapter sa recherche de stage et d'emploi au monde actuel ;
- Se préparer à un entretien de recrutement, pour un stage, une formation, un emploi.

Faites des stages

Obligatoires ou non dans votre cursus, les stages (en France et à l'international), encadrés, vous permettent de consolider vos projets, de mieux connaître des secteurs, des métiers, de mettre en œuvre vos compétences, d'enrichir votre expérience, de développer votre réseau...

INFOS +

www.univ-grenoble-alpes.fr
> Orientation et insertion

VALORISEZ VOS COMPÉTENCES

Le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est un outil numérique qui vous permet :

- de valoriser vos connaissances ;
- de construire votre projet de formation et professionnel ;
- de bénéficier d'un accompagnement personnalisé ;
- de traduire vos expériences en compétences ;
- de préparer votre communication professionnelle.

www.pec-univ.fr

VOUS RECHERCHEZ UN STAGE, UNE OFFRE D'EMPLOI OU D'ALTERNANCE

L'Espace Orientation - Insertion Professionnelle met à votre disposition de multiples ressources/outils, annuaires des stages, annuaires entreprises... et un accompagnement personnalisé pour trouver des offres de stage, emplois, alternances en lien avec votre formation.

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

En tant qu'étudiant inscrit à l'Université Grenoble Alpes vous pouvez effectuer un séjour à l'étranger - d'un mois à une année universitaire - en programme d'études, de recherche ou en stage.

Comptabilisant plus de 650 établissements partenaires dans le monde, l'Université Grenoble Alpes vous offre la possibilité d'étudier à l'étranger pendant un ou deux semestres. La participation à un programme d'échange vous permet de valider ce parcours effectué à l'étranger dans votre cursus et de solliciter des aides financières spécifiques pour votre mobilité à l'international.

Sachez qu'un projet d'études à l'étranger se prépare au moins une année à l'avance. Les enseignants et les correspondants des relations internationales au sein de votre composante vous guideront dans vos démarches, n'hésitez-pas à leur demander conseil !

10 BONNES RAISONS POUR EFFECTUER UN SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

- Perfectionner une langue étrangère
- S'ouvrir à une culture et un système éducatif différents
- Favoriser votre employabilité sur un marché du travail mondialisé
- Affirmer votre personnalité et faire de nouvelles rencontres
- Découvrir une nouvelle approche de votre spécialité d'études
- Bénéficier d'une reconnaissance pédagogique de votre période d'études
- Profiter d'un accompagnement dès l'amorce de votre projet de mobilité
- Acquitter uniquement les droits d'inscription de l'Université Grenoble Alpes en étant exonéré de ceux de l'université partenaire
- Bénéficier d'aides financières via différents dispositifs de bourses
- Enfin, vivre une expérience unique !

INFOS +
www.univ-grenoble-alpes.fr
> International



À CONNAÎTRE

Les parcours internationaux

L'Université Grenoble Alpes développe son offre de formation à dimension internationale : des doubles diplômes internationaux, des écoles d'été, ainsi que des parcours enseignés en anglais permettent de concilier formation et langues. Vous pouvez les retrouver sur le catalogue présentant l'offre de formation de l'Université Grenoble Alpes en ligne.

International Étudiants Grenoble (IntEGre)

IntEGre est une association d'étudiants grenoblois qui accueille les étudiants internationaux et facilite les échanges culturels par le biais d'activités, sorties, soirées et découvertes de notre patrimoine local et national.

IntEGre recherche des étudiants bénévoles pour deux programmes spécifiques :

- le programme Parrainage qui permet aux étudiants étrangers d'être accompagnés par un étudiant français lors de leur arrivée et pour leur installation. Les parrains et marraines permettent aux étudiants internationaux d'avoir un contact local à leur arrivée à Grenoble, pouvant être un point de repère et capable de répondre aux questions courantes que l'on se pose quand on découvre un nouveau pays.
- le programme Tandem vous offre la possibilité de rencontrer et d'échanger avec une personne étrangère qui souhaite perfectionner son français tout en vous permettant de pratiquer également une langue étrangère. Le but est de parler alternativement votre langue et la sienne. Chacun peut en tirer ainsi un meilleur niveau d'expression orale, de vocabulaire et en découvrir davantage sur la culture de l'autre.



MAITRISER UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

Le Service des langues de l'Université Grenoble Alpes offre des formations en langues étrangères pour tous les étudiants du site universitaire grenoblois. Plus de vingt langues sont proposées.

Quel que soit le type d'enseignement (enseignement transversal à choix, cours optionnel...), votre inscription est soumise à un test de positionnement puisque les cours sont organisés par niveaux, sauf pour les cours d'initiation.

Attention, l'inscription se fait par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.

Vous êtes invités à bien vérifier auprès de vos gestionnaires de scolarité en composante si ces enseignements peuvent être valorisés au sein de votre cursus ou si vous devez vous inscrire à titre individuel ; dans ce dernier cas, les cours sont payants.

VALORISEZ VOS RÉSULTATS, FAITES CERTIFIER VOTRE NIVEAU DE LANGUES !

Afin de préparer au mieux votre projet de mobilité à l'étranger, venez vous renseigner au Service des langues sur les différentes possibilités d'apprendre ou de vous perfectionner en langue étrangère avant votre départ : stages intensifs, ateliers de conversation, apprentissage en autonomie guidée... Vous pouvez aussi vous renseigner sur les certifications « passeports » de votre mobilité qui existent sur le site grenoblois. Les certifications en anglais : TOEIC® et TOEFL®, l'IELTS et le CLES.

Le CLES est aussi organisé pour l'allemand, l'arabe, l'espagnol, l'italien et le portugais.

DES MÉTHODES INNOVANTES DE FORMATION GRÂCE AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Des formations s'appuyant sur des environnements numériques dédiés à l'apprentissage des langues permettent de vous former en autonomie

Centre d'apprentissage en autonomie de la Maison des langues et des cultures

1141, avenue centrale - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 82 77 40



SERVICE DES LANGUES

Maison des langues et des cultures
Bureaux 007 et 009 (rez-de-chaussée)
1141, avenue centrale - domaine
universitaire de St-Martin-d'Hères
[scolarite-service-des-langues@univ-
grenoble-alpes.fr](mailto:scolarite-service-des-langues@univ-grenoble-alpes.fr)

Vos interlocuteurs :

Si vous êtes étudiant en droit,
économie, gestion ou Sciences
humaines et sociales :

Accueil les mardis, mercredis et jeudis
9h-12h et 13h-17h
Tél. 04 76 82 59 73 / 04 76 82 59 96

Si vous êtes étudiant en arts, lettres
et langues :

Spécificités : certains cours de
licences et masters de langues sont
également organisés à la Maison des
langues.

Accueil scolarité : du lundi au
mercredi : 9h-12h15 et 13h-16h30 ;
les jeudis et vendredis : 9h-12h.
Tél. 04 76 82 80 34 / 04 76 82 41 38

Si vous êtes étudiant en sciences,
technologie et santé :

Spécificités : les cours d'anglais
scientifique sont organisés dans vos
composantes ; les enseignements
pour toutes les autres langues à la
Maison des langues.

Accueil scolarité : tous les jours
9h-11h30 et 13h30-16h30.
Tél. 04 56 52 87 61 / 04 56 52 87 59



LA FORMATION CONTINUE ET L'APPRENTISSAGE

La direction de la formation continue et de l'apprentissage accompagne le public non étudiant :

- salariés, non-salariés, demandeurs d'emploi, individuels
- entreprises, collectivités, associations.

Ses missions :

- Proposer des formations diplômantes et qualifiantes à tous les adultes, dans les domaines de compétence de l'Université Grenoble Alpes ;
- Proposer un conseil et un accompagnement personnalisés ;
- Développer et valoriser les compétences des salariés grâce à des formations sur mesure.

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET DE L'APPRENTISSAGE

formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 76 82 43 82

Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 16h

Son offre :

- Diplômes: toutes les formations diplômantes de l'Université Grenoble Alpes sont ouvertes aux personnes qui souhaitent reprendre leurs études : DUT, licence, master, doctorat, diplômes d'ingénieurs ...
- Formations en alternance : accessibles en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.
- Formations courtes qualifiantes : dans tous les domaines de compétences de l'UGA, en inter ou intra-entreprise.
- Certifications : le BULATS, le TOEIC et à partir de la rentrée le DCL en langues, le CCR en compétences rédactionnelles.
- Diplômes équivalents au baccalauréat : DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) et Capacité en droit.
- Préparations aux concours.
- Validation des acquis : VAPP (validation des acquis personnels et professionnels), VAE (validation des acquis de l'expérience), VES (validation des études supérieures).

DATES CLEFS DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- **Cours du premier semestre** : du lundi 4 septembre au samedi 23 décembre midi.
- **Vacances de Toussaint** : du samedi 28 octobre matin au lundi 6 novembre matin
- **Vacances de Noël** : du samedi 23 décembre midi au lundi 8 janvier matin
- **Examens du premier semestre, première session** : à partir du 18 décembre jusqu'au 19 janvier
- **Cours du second semestre** : du lundi 8 janvier au samedi 5 mai midi
- **Vacances d'hiver** : du samedi 17 février midi au lundi 26 février matin
- **Vacances de printemps** : du samedi 14 avril midi au lundi 23 avril matin
- **Examens du second semestre, première session** : à partir du 7 mai
- **Deuxième sessions d'examens** : à partir du 11 juin

VIVRE SON QUOTIDIEN D'ÉTUDIANT

LES BOURSES ET AIDES SOCIALES

Un interlocuteur privilégié : le CROUS

Le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) a vocation à favoriser les conditions de vie et de travail des étudiants pour contribuer à leur réussite universitaire.

Les services du CROUS sont à votre disposition pour :

- L'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des compléments de bourse.
- Le logement (résidences universitaires, chambre, studio, T1, T2, T3 en colocation, location chez les particuliers, hébergement temporaire...).
- La restauration (restaurants universitaires, cafétérias, ...).
- La recherche et l'offre de jobs réservés aux étudiants : www.jobaviz.fr
- Le soutien aux projets culturels et l'animation.
- Le service social : en cas de difficultés matérielles, personnelles, familiales, psychologiques, administratives, financières..., le service social accompagne l'étudiant dans la recherche de solutions d'accueil, d'écoute, de soutien, d'information et d'orientation.

LES BOURSES DU CROUS

Bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Accordée aux étudiants de moins de 28 ans inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, en fonction des ressources et charges de la famille, cette aide constitue un complément de ressources pour l'étudiant.

Elle va de l'échelon 0 bis avec un taux annuel de 1009 € à l'échelon 7 d'un taux annuel de 5551 €.

Aide au mérite

Accordée aux bacheliers mention très bien, cette aide d'un montant de 900 € sur l'année universitaire, est un complément à la bourse pour les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critère sociaux.

Aides spécifiques

Deux aides spécifiques permettent d'apporter rapidement une aide financière personnalisée aux étudiants : l'allocation annuelle accordée à l'étudiant qui rencontre des difficultés pérennes, l'aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés.

Les dossiers de demande d'aide d'urgence sont à remplir auprès du service social du CROUS.

LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE)

Pour une demande de logement en résidence universitaire et/ou l'attribution d'une bourse, un seul dossier est à remplir : le dossier social étudiant (DSE) via le site internet du CROUS : www.messervices.etudiant.gouv.fr
Chaque année, les étudiants doivent faire leurs demandes entre 15 janvier et le 31 mai pour la rentrée universitaire suivante.

CROUS Grenoble

361, allée Hector Berlioz - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. 08 10 06 40 69

Ouvert du lundi au jeudi de 11h à 14h et le vendredi de 9h à 12h

CROUS Valence

6, rue Dérodon - Valence
Tél. 04 75 42 17 92

Service social du CROUS

Les assistantes sociales vous reçoivent sur rendez-vous. Elles assurent également des permanences à l'université.

Tél. 04 56 52 88 30

361, allée Hector Berlioz - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Une assistante sociale peut également vous recevoir à l'antenne de Valence.
Tél. 04 75 42 23 00

www.crous-grenoble.fr

LES AUTRES BOURSES ET AIDES FINANCIÈRES

Aide personnalisée au logement (APL) ou l'allocation de logement à caractère social (ALS)

Ces aides sont attribuées par la caisse d'allocations familiales.

CAF

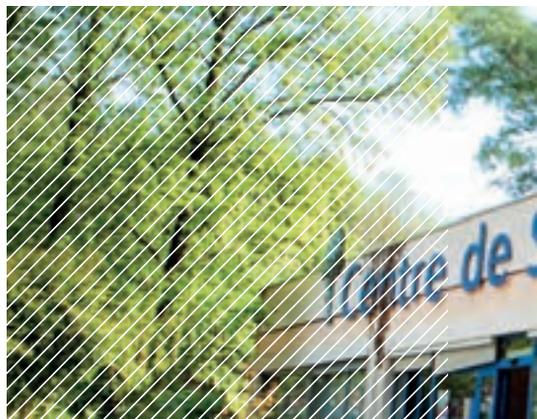
3, rue des Alliés - Grenoble
Tél. 04 76 20 60 30
www.caf.fr

Aides à la mobilité internationale

Pour les étudiants effectuant un séjour à l'étranger, (études, stages) dans le cadre de programmes validés par l'Université Grenoble Alpes :

- Bourses «Explo'RA Sup» de la Région Rhône-Alpes et «Explo'RA Doc» pour les doctorants.
- Aide à la mobilité du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'intention des boursiers nationaux sur critères sociaux.
- Bourses «ERASMUS» de la commission européenne.;
- Bourses pour les thèses en co-tutelle du ministère de l'éducation nationale

www.univ-grenoble-alpes.fr > International



LA SANTÉ

LE CENTRE DE SANTÉ INTER-UNIVERSITAIRE

Le suivi médical des étudiants est assuré par le centre de santé inter-universitaire. Une équipe de professionnels de la santé assure un accueil, des consultations et des actions de prévention. La carte d'étudiant ouvre l'accès à de nombreuses prestations :

- Centre de planification et d'éducation familiale: gynécologie, contraception, IVG médicale, dépistage des IST, sexologie ;
- Médecine générale ;
- Traumatologie du sport;
- Infirmerie, vaccination;
- Psychologie, psychiatrie;
- Sophrologie, relaxation;
- Prévention des dépendances;
- Ateliers d'affirmation de soi, de gestion du stress;
- Diététique ;
- Formation secourisme.

Pensez à vous munir de votre carte VITALE et de votre attestation de mutuelle lorsque vous vous rendez au Centre de santé.

Localisations

Sur le domaine universitaire
180, rue de la piscine - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tram B, arrêt Les Taillées / Tram C, arrêt Hector Berlioz
Tél. 04 76 82 40 70

À Grenoble
10, rue Vassieux en Vercors - Grenoble
Tram B, Arrêt CEA Cambridge
centre-de-santé@univ-grenoble-alpes.fr

À Valence
Centre santé jeunes
13-15, place Latour Maubourg - Valence
espace.santejeunes@mairie-valence.fr
Tél. 04 75 56 62 11

LE SERVICE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE

Des psychiatres, psychologues, psychothérapeutes ou psychanalystes du service médico-psychologique universitaire vous proposent une consultation, un suivi médico-psychologique, des entretiens psychothérapeutiques et des soins gratuits, individuels ou en groupes.

Le SMPU reçoit du lundi au vendredi. Accueil secrétariat de 8h30 à 16h.
10, rue Augereau - Grenoble
secsmpu@ch-alpes-isere.fr
Tél. 04 56 58 82 70



LE HANDICAP

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a donné de nouvelles responsabilités aux universités.

Le Service Accueil Handicap (SAH) est un service interuniversitaire dédié à l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap permanente ou temporaire ou rencontrant des difficultés de santé, quelle qu'en soit la nature (motrice, psychique, sensorielle, maladie,...).

Le SAH assure l'accueil personnalisé des étudiants en situation de handicap fréquentant les sites de Grenoble, Valence et Vienne. Cet accueil a pour objectif de recevoir les étudiants individuellement, de les informer, de les aider dans leurs démarches auprès de différents services de l'université ou d'organismes et de trouver avec eux, et en lien avec les relais dans les diverses composantes universitaires, les réponses les mieux adaptées à leur situation :

- Un aménagement des études : adaptation des cursus, calendriers, horaires et examens,

- Des aides pédagogiques humaines et/ou matérielles ;
- Une aide à l'information, l'orientation et à l'insertion professionnelle ;
- Des aides techniques adaptées ;
- Des aides sociales (assistante sociale CROUS)
- De l'information sur les activités sportives, culturelles, etc

SERVICE ACCUEIL HANDICAP

Résidence des Taillées bâtiment B9
271, rue de la houille blanche -
domaine universitaire de St-Martin-
d'Hères

Tram B et D, arrêt Les Taillées
Tram C, arrêt Hector Berlioz

Tél. 04 76 82 84 70

Accueil du public :

du lundi au jeudi de 8h30-12h et
13h30-17h, le vendredi 8h30-12h

accueil.sah@univ-grenoble-alpes.fr

Marie-Paule Balicco, directrice du SAH
marie-paule.balicco@univ-grenoble-alpes.fr

À SAVOIR

Le SAH pilote également un enseignement transversal intitulé "Accompagnement des étudiants en situation de handicap". Ce module comprend des enseignements théoriques et pratiques sur le handicap et propose d'accompagner un étudiant en situation de handicap.

INFOS +
handicap.univ-grenoble-alpes.fr

LE SPORT

LE SPORT UNIVERSITAIRE

Santé, bien-être, développement personnel, culture, citoyenneté, les activités physiques sportives et artistiques sont un élément majeur dans la formation et la vie universitaire de l'étudiant. La pratique se décline selon trois finalités :

- La formation qualifiante qui concerne le sport intégré dans le cursus et qui donne droit à une notation (ETC sport, bonification, sport obligatoire).
- La formation personnelle qui propose une pratique régulière mais non notée ;
- La compétition sportive universitaire qui s'exerce dans le cadre de l'Association Sportive sous l'égide la FFSU.

LE FORUM DES SPORTS

À Grenoble

- Lundi 11 septembre, 17h-20h informations sur la pratique notée et inscriptions en pratique non notée.
- Jeudi 14 septembre, 17h-20h inscriptions en pratique notée pour les étudiants sans affectation dans un créneau de sport.

Lieu : Centre sportif universitaire - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères

À Valence

- Jeudi 14 septembre, 14h-16h

Lieu : Centre sportif universitaire - route de Malissard - Valence

CHIFFRES CLÉS

- **10 600** étudiants sportifs
- **400** étudiants sportifs de haut niveau
- **4** sites d'installations sportives

Affectation dans un créneau de sport

Inscriptions en ligne pour les étudiants notés en sport (ETC, bonification, sport obligatoire) :

- Candidatures du vendredi 8 septembre à 9h au mardi 12 septembre à 18h (1 ou 2 vœux)
- Affectation le mercredi 13 septembre à 18h

CONTACTS

Grenoble

SUAPS / Galerie des amphis
Bâtiment Pierre-Mendès-France
151, rue des universités - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
suaps-uga@univ-grenoble-alpes.fr
Tél. 04 76 82 56 55

Permanences

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 12h15 à 14h, Mercredi de 11h à 13h

Valence

suaps@aduda.fr
Tél. 04 75 62 06 59

INFOS +

suaps.univ-grenoble-alpes.fr

SPORTS DE MONTAGNE ET RISQUES

La montagne propose de nombreux sports qui peuvent présenter certains risques. Pour pratiquer en toute sécurité, formez-vous (écoles de montagne et de glisse des universités) ! Et si vous pratiquez individuellement, informez-vous sur la météo et les risques d'avalanche. Vous pouvez aussi vous former aux premiers secours au centre de santé.

LE SPORT DE HAUT NIVEAU (SHN)

Le Service Universitaire du sport de haut niveau (SUSHN) a pour but de permettre aux étudiants sportifs de haut niveau de concilier au mieux la pratique sportive de haut niveau et des études universitaires, grâce à un accompagnement en 3 volets :

- Un accompagnement pédagogique: chaque étudiant sportif de haut niveau a un enseignant tuteur. Une conseillère formation de l'espace Orientation et insertion professionnelle spécialisée dans le suivi des étudiants SHN peut les accompagner dans la construction ou l'évolution de leurs projets professionnels et d'études. En fonction de ses contraintes, il a droit à un étalement du cursus, des aménagements d'horaires, l'accès à des ressources spécifiques, des actions de soutien, l'organisation de sessions spéciales d'examens, des autorisations d'absences pour stages ou compétitions sportives. Chaque année, environ 75% des étudiants SHN valident entièrement leur contrat de scolarité.
- Un accompagnement sportif : les étudiants sportifs de haut niveau ont la possibilité de mettre en œuvre leur programme de musculation sur des créneaux spécifiques. Ils peuvent bénéficier de consultations de traumatologie avec des médecins et de soins de récupération avec des kinésithérapeutes sur le campus.

S'ils se retrouvent loin de leurs sites d'entraînement, ils peuvent intégrer un des centres universitaires de formation et d'entraînement (CUFE), tout en restant licenciés dans leur club.

LE DISPOSITIF INTERVAL

Pour concilier sport et réussite universitaire...

Interval est un dispositif d'enseignement asynchrone et en partie à distance proposé pour les étudiants spécialistes de sports d'hiver (ski, alpinisme, hockey sur glace, patinage, bobsleigh...), inscrits sur listes ministérielles SHN. Il permet de favoriser la réussite de leurs études, au regard de la spécificité des contraintes liées à leur pratique sportive.

- Un accompagnement social : les étudiants sportifs de haut niveau peuvent être prioritaires pour l'attribution d'un logement du CROUS (priorité aux étudiants sur listes ministérielles et membres des CUFE).

Le statut d'étudiant SHN est obtenu de droit pour les étudiants inscrits sur les listes du ministère des sports (liste des sportifs de haut, liste espoir, sportifs sous convention avec un centre de formation d'un club professionnel). Il peut être obtenu sur critères du site universitaire Grenoble Alpes, pour des sportifs de bon niveau national à fortes contraintes d'entraînement.

SERVICE UNIVERSITAIRE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Bureau P3 - 3^e étage
151, rue des universités - domaine
universitaire de St-Martin-d'Hères

marilyse.garattoni@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 56 52 89 66

Tous les jours sauf mercredi et
vendredi après-midi

INFOS +

[www.univ-grenoble-alpes.fr/
sport-haut-niveau](http://www.univ-grenoble-alpes.fr/sport-haut-niveau)



LA VIE CULTURELLE

Si en arrivant à Grenoble, on ne peut passer à côté des montagnes et des activités en plein air, la culture a aussi la part belle. Sur le campus, notamment, investie par des acteurs engagés et créatifs, la culture universitaire foisonne et rayonne. Tout au long de l'année, un large panel d'initiatives et de rendez-vous sont proposés dans les nombreux équipements culturels du site, rythmant la vie étudiante.

L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES, VOTRE ACTEUR CULTUREL

Envie de proposer un projet culturel ou de participer à l'un d'entre eux, la direction Culture et culture scientifique et technique vous aide et vous accompagne. Tout au long de l'année retrouvez des spectacles, ateliers, stages à destination de tous.

Elle assure la gestion de deux équipements : l'Amphidice et EST, nouveau lieu culturel du campus. Elle met également en place des moyens techniques, financiers et humains pour permettre aux porteurs de projets universitaires de créer et pratiquer sous toutes ses formes.

Contact :

action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr

LES AUTRES ACTEURS DE LA CULTURE SUR LE CAMPUS

Le service Culture et initiatives étudiantes de la COMUE

Le service Culture et initiatives étudiantes de la Communauté Université Grenoble Alpes conseille et accompagne sur la vie associative, le montage de projets et soutient les initiatives interuniversitaires via le dispositif «Étonnez-Vous !».

Contact :

etonnez-vous@univ-grenoble-alpes.fr

Le service culturel du CROUS Grenoble Alpes

Dans le cadre de son dispositif «Culture-ActionS», le service culturel du CROUS apporte son aide dans la réalisation et le financement de projets culturels, d'engagement mais aussi de sport. Il met également à disposition des étudiants une salle de spectacle. Chaque année il organise également des concours culturels.

Contact :

animateur.culture@crous-grenoble.fr



INFOS +

www.univ-grenoble-alpes.fr

> Vie étudiante > Mes activités culturelles

LES LIEUX INCONTOURNABLES SUR LE CAMPUS

L'Amphidice, véritable salle de spectacle de 335 places et 7 emplacements pour les personnes à mobilité réduite. Elle accueille des concerts, des pièces de théâtre, des projections de films, des spectacles de danse et toutes sortes d'œuvres qui illustrent la richesse et la diversité de la création universitaire.

L'Aquarium, salle polyvalente, qui possède une capacité de 350 places, elle accueille les manifestations à configuration debout : concert, repas associatif, exposition... proposées par le service culturel du Crous, en partenariat avec les structures culturelles et les associations du campus.

L'Aparté, dispose d'une jauge de 144 places assises. Agréable et fonctionnelle, elle est équipée en son, lumière et vidéo et accueille les manifestations de danse, théâtre, projection... proposées par le service culturel du Crous, en partenariat avec les structures culturelles et les associations du campus.

L'Espace Vie Étudiante (EVE) est un bâtiment de 900 m² au cœur du campus de Grenoble qui comprend :

- un café
- une salle de spectacle
- une pépinière d'initiatives
- les locaux d'associations hébergées (Radio Campus, INTEGRE,...)

Cet espace vous est dédié, ouvert sur l'université et la cité, est un formidable lieu de rencontres, d'échanges et de développement de projets en tous genres !

À VALENCE

Toute l'info sur la vie culturelle en Drôme-Ardèche sur :
www.etudiantdromeardèche.fr

L'EST

(Espace Scénique Transdisciplinaire).

Nouvel équipement culturel de l'Université Grenoble Alpes, l'EST comprend un plateau artistique de 150 places et 4 studios de travail.

Ouvert à la jeune création, ce lieu accueillera les projets de création universitaire ambitieux, développés dans le cadre pédagogique et de recherche ou dans le cadre d'associations étudiantes, en continuité de la salle de spectacle l'Amphidice, sa grande sœur.

LES RENDEZ-CULTURELS

Toutes les informations et la programmation sur etu.univ-grenoble-alpes.fr

Un tramway nommé culture

Offrez-vous une pause culturelle de septembre à juin. Tous les mois l'équipe vous propose une programmation riche et variée. Venez assister à des spectacles, concerts, expositions, projections de films, conférences, visites de musées... le plus souvent gratuits.

Programme disponible dans les lieux culturels et l'office de tourisme.

RADIO CAMPUS GRENOBLE

90.8MHZ et sur internet La radio universitaire, diffusée 24h/24 dans toute l'agglomération. Elle propose des programmes réalisés par ses adhérents et constitue le relais de la vie culturelle, sociale et scientifique locale. Beaucoup d'infos sur la vie du campus : interviews, chroniques, reportages, etc. Radio Campus est bien plus qu'une radio, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

www.campusgrenoble.org

LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations étudiantes font partie intégrante de la vie de campus. Un véritable vivier d'initiatives étudiantes existe à l'Université Grenoble Alpes, dans tous les domaines : l'art, le cinéma, la culture, la politique, la citoyenneté, le sport, la musique, etc. Elles constituent un élément essentiel du dynamisme universitaire en animant une vie étudiante riche et variée tout au long de l'année.

La vie associative de l'Université Grenoble Alpes reflète la diversité des centres d'intérêts et des préoccupations de ses étudiants :

- associations culturelles, sportives, citoyennes, internationales, solidaires ;
- associations de filière ;
- associations représentatives.

Rejoins l'une des 200 associations du campus pour vivre cette expérience !

INFOS +

www.univ-grenoble-alpes.fr

> Vie étudiante > Votre vie associative

LE FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE)

Il a pour objectif le soutien financier des projets étudiants. Il est alimenté par une partie des droits d'inscription acquittés par les étudiants auprès de l'université et géré par la commission sociale d'établissement, en étroite collaboration avec l'ensemble des élus étudiants de l'université. Envie de monter un projet ? Renseignez-vous !

À VALENCE

Toute l'info sur la vie associative en Drôme-Ardèche sur :

www.etudiantdromeardèche.fr



L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Une envie ? Une idée ? Un projet ?
Le Pépite oZer sensibilise, forme et accompagne les étudiants et les jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'activité. Il vous propose des concours, des forums, des modules de formation et des témoignages de créateurs d'entreprises ou d'associations.

Avec le statut national d'étudiant entrepreneur vous pouvez bénéficier de nombreux avantages : espace de coworking, networking, tuteurs, séminaires, Diplôme Universitaire, maintien des avantages étudiants,...

Développez votre esprit d'entreprendre et devenez étudiant-entrepreneur !
Renseignez-vous.

INFOS +
www.ozer-entrepreneuriat.fr

★ UGA ★

C'est Party!



UNE GROSSE DOSE DE SPORT,
UN SOUPÇON DE "CHILL",
LE TOUT ARROSÉ DE FUN ET DE FÊTE...
C'EST LE COCKTAIL "SPÉCIAL RENTRÉE"
QUE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES
PRÉPARE POUR SES ÉTUDIANTS !



SPORT
CULTURE

DETENTE
& CONCERT



JEUDI 14/09/2017-GRENOBLE
& JEUDI 21/09/2017-VALENCE

f "UGA C'EST PARTY"

CESTPARTY.UNIV-GRENOBLE-ALPES.FR

DOSE DE
SPORT

ADUCA * mgen *

UNIVERSITÉ
Grenoble
Alpes

univ-grenoble-alpes.fr



facebook.com/UGrenobleAlpes



univgrenoblealpes



Université Grenoble Alpes



@UGrenobleAlpes



Université Grenoble Alpes



UNIVERSITÉ
Grenoble
Alpes

CS 40700
38058 Grenoble Cedex 9
Tél. : + 33 (0)4 57 42 21 42
www.univ-grenoble-alpes.fr